L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 17 OCTOBRE 1878. 52me Année

DUFOUR & LIMET, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS. JEUDI 17 OCTOBRE 1878.

La question des traités de commerce en France.

La reprise des polémiques politico-religieuses entre les partis et les préoccupations des élections sénatoriales, en France, ne font pas perdre de vue la question des traités de commerce. Tandis que les délégués du comité franco-américain vont de ville en ville propager l'agitation en faveur du projet de traité élaboré dans la conférence tenue à Paris, le président de la Chambre de Commerce de Bordeaux, l'honorable M. Lalande, qui a été l'un des membres les plus compétents et les plus actifs de la conférence, a mis à profit l'occasion d'un banquet offert par cette Chambre le 25 septembre dernier au ministre des travaux publics, pour appeler l'attention du gouvernement sur l'importance des traités de commerce. L'orateur, s'adressant au ministre, a résumé ainsi les demandes de la région en ce qui concerne le perfectionnement des voies de transport :

"Amélioration de notre port et de ses accès, de manière à le maintenir au niveau des autres grands ports de France et de l'étranger, dont il a à soutenir la concurrence : développement de nos voies ferrées et, notamment, arrivée du chemin de fer des Charentes à Bordeaux, avec une gare distincte ; création d'un canal qui nous relie aux réseaux des canaux du Centre et de l'Est ; création du canal des Landes, reliant la Garonne à l'Adour, et qui porterait la fécondité, la richesse, la vie dans des parties actuellement déshéritées de notre territoire ; restitution aux usages du commerce, tout en respectant les engagements contractés, du canal du Midi, dont la jouissance nous est en réalité interdite aujourd'hui : tels sont les principaux objets des demandes que nous avons formulées.

Après avoir signalé les inquiétudes que causent dans la contrée les ravages du phylloxera, le président de la chambre de commerce est passé à la question du renouvellement des traités de commerce :

" Rien que vous soyez, monsieur le ministre, dans la ville qui a été, en France, nous croyons pouvoir le dire, le foyer du libre-échange, nous n'en avons jamais demandé et n'en demandons point encore l'application absolue. Si nous ne perdons pas de vue ce que la théorie nous paraît avoir de certainement vrai, nous savons qu'en présence d'intérêts considérables, auxquels se rattachent des milliers d'existences, un gouvernement ne peut pas et ne doit pas agir avec la même liberté qu'un économiste qui, en écrivant un livre, recherche et expose la vérité pure et absolue. Non ! nous sommes des hommes d'affaires : nous croyons être des hommes pratiques, et nous cherchons à nous placer sur le terrain solide de l'expérience, de la prudence et des faits.

"Nous ne demandons pas au gouvernement et aux Chambres l'application aveugle des théories du libre-échange ; nous nous bornons à dire :

"Le régime commercial de la France est en péril. Tous nos traités de commerce sont expirés. Nous ne savons quel sera notre sort dans un an, dans six mois, et si toutes nos relations commerciales n'auront pas été bouleversées par de brusques changements de tarifs effectués contre nous dans les pays étrangers.

"Il y a là un immense danger pour le commerce et la fortune de la France ; nous demandons qu'il soit conjuré et que de nouveaux traités de commerce, au moins aussi libéraux que les précédents, viennent donner à notre commerce la sécurité et la confiance dans l'avenir qui sont nécessaires à son maintien, à son développement, et lui manquent absolument aujourd'hui.

"Sous le vain prétexte qu'il faut favoriser le travail national, on veut faire de la protection à outrance, c'est-à-dire de la protection qui prohibe. Nous protestons comme Français, car, en arrêtant ainsi fatalement l'échange de nos produits girondins, en empêchant leur vente, en rendrait leur protection sans objet. Or, nous disons que le travail est national dans la Gironde, aussi bien que dans les départements plus particulièrement industriels, et que nos ouvriers girondins, ceux de nos campagnes comme ceux de nos villes, méritent que leur travail soit considéré comme travail national, tout aussi bien que celui des ouvriers de l'industrie du coton ou du fer.

"On fait contre les traités de commerce une agitation factice, à laquelle on tâche de donner de l'importance en vertu de ce principe que dix hommes qui parlent font plus de bruit que dix mille qui se taisent.

"On cherche à faire croire que les traités de commerce ont nui à l'industrie française. Cela est inexact. Sous l'influence des traités de commerce, l'industrie française s'est immensément développée, et nous osons dire très franchement et très hautement que certains représentants de l'industrie française jouent le jeu le plus dangereux au point de vue de leurs intérêts, et agissent d'une manière absolument aveugle en attaquant notre régime économique actuel, puisque, sous l'influence de ce régime, la France exporte annuellement pour 2 milliards de produits manufacturés contre 450 millions qu'elle en importe.

"Il devraient trembler de compromettre et de perdre cette situation qui leur est si favorable, notamment dans nos rapports avec l'Angleterre qui ne nous vend que pour 200 millions de produits manufacturés et nous en achète pour 600 millions.

"Or supposons que les industriels qui demandent la surélévation de nos tarifs obtinssent l'exclusion des 200 millions de produits manufacturés que nous envoie l'Angleterre, et que les Anglais, en vertu des célèbres principes économiques, obtinssent aussi l'exclusion des 500 millions de produits fabriqués que nous leur envoyons, je demande où serait le bénéfice de la France.

"Comme preuve que ce que nous disons ici est sérieusement vrai, c'est que, dans les derniers grands travaux du Conseil supérieur du commerce, auxquels vous avez participé, monsieur le ministre, les représentants les plus autorisés de l'industrie, ceux que l'on était habitué à rencontrer au premier rang parmi les adversaires de la liberté commerciale, reconnurent à une grande majorité, et avec facilité parce que c'était l'évidence même, que les tarifs actuels étaient largement suffisants pour l'industrie française et pouvaient, sans aucun péril pour elle, être accepté comme un maximum.

"Veuillez, monsieur le ministre, nous excuser de vous parler, dans un pareil moment, de nos intérêts avec tant de développement ; mais nous savons que le but de votre voyage est, avant tout, d'étudier les besoins du pays pour chercher à les satisfaire. Et si notre langage vous paraissait empreint d'une chaleur excessive, veuillez l'excuser par cette considération que nous sentons que nos intérêts les plus vitaux sont en péril.

" Nous ne vous demandons pas, monsieur le ministre, de répondre à nos doléances, nous ne vous demandons pas de promesses. Nous comprenons que vous devez vous renfermer dans une grande réserve. Nous ne vous demandons qu'une chose : de vouloir bien réfléchir avec toute la puissance de votre esprit sur les sujets si graves pour nous, dont nous venons de vous entretenir. Puisse le gouvernement d'abord, puissent les Chambres ensuite prendre des décisions conformes aux vrais intérêts du pays et ne pas compromettre, ne pas nous faire perdre les résultats, si heureux pour nos contrées, si heureux pour la France, des traités de commerce de 1860 !"

M. le ministre des travaux publics a répondu en ces termes :

" Monsieur le président, Messieurs,

" Vous ne pouviez pas douter de l'intérêt que je porte au développement de la Gironde. Aussi que vous veniez d'un seul paragraphe rappeler, monsieur le président, le port presque un enfant de votre ville ; je lui appartiens par les alliances de ma famille, par mes nouveaux d'ingénieur, par mes premiers souvenirs, comme je dirai plus tard, si j'y ai occasion de le faire. Ce n'est pas un motif puissant n'ajoute une raison plus haute ; c'est que le commerce Bordeaux compte le capitale opposable au sud-ouest de la France, comme un des ports dont la prospérité importe le plus à la richesse du pays entier.

" C'est vous dire avec quel intérêt je suis les questions qui vous préoccupent.

" Ainsi, quand j'ai vu votre chambre de commerce manifester des craintes sur le régime de votre fleuve, je me suis empressé de nommer une commission dans laquelle j'ai fait entrer les hommes les plus compétents de France (applaudissements), les représentants les plus autorisés de vos intérêts, puisque vous-même, monsieur le président, en faisiez partie.

" Quoi sera le résultat des travaux de cette commission ? Je ne puis encore le dire ; mais ce que je puis déclarer, c'est que tout ce qui sera jugé bon, nous le ferons. (Applaudissements). Le gouvernement ne reculera devant aucun sacrifice utile pour maintenir à Bordeaux son antique prééminence sur l'océan, pour mettre son port en état de lutter avec tous les autres ports, nouveaux concurrents. (Applaudissements.)

" Je ne sais pas si ceux qui pensent que lorsqu'un port devient insuffisant pour les besoins du matériel de navigation, il faut l'abandonner et chercher ailleurs une rade plus profonde. Je ne crois pas que le commerce se déplace ainsi à volonté. (Vive approbation.)

" Je crois qu'il faut creuser les ports où déjà le commerce existe ; il ne faut pas creuser où le commerce n'existe pas encore. (Assentiment.)

" Vous avez abordé, monsieur le président, des questions graves ; vous avez eu le bon goût de ne rien demander, ni promesses, ni déclamation qui puissent engager le gouvernement, car vous avez compris que, sur celles de ces questions qui sont peut-être plus brûlantes et vous passionnent plus vivement, je n'ai aucune limite à prendre et dois laisser intentes celles qui appartiennent à mes collègues du commerce et des finances.

" Je puis donc parler en quelque sorte, à titre privé, de simple citoyen, plutôt que comme ministre.

"Sur les principes, monsieur le président, je n'aperçois pas de désaccord entre nous, mais dans la pratique peut-être, aussi, vous avez rappelé vous-même que les gouvernements ont tenu compte de considérations qui n'arrêtent pas l'homme de cabinet.

"Si la science nous enseigne que la liberté absolue des échanges est une condition générale de la prospérité, la politique nous avertit de ménager les faits acquis et de sauvegarder l'indépendance nationale. (Vifs applaudissements.)

" Il n'est pas indifférent pour le pays de laisser périr les industries qui lui feraient défaut au moment où il aurait à se défendre. Il n'est pas indifférent non plus de troubler profondément les conditions d'existence d'une partie de la communauté, même au prix d'un bien à venir.

" Les gouvernements doivent se tenir dans une juste mesure : ils doivent chercher en quelque sorte la moyenne entre les prétentions opposées se dégageant des diverses fractions du territoire, de façon à réaliser autant que possible, à chaque instant, le maximum d'avantages compatibles à la fois avec le bien-être, la tranquillité publique, la sécurité des frontières et la stabilité politique. (Applaudissements.)

"C'est dans cet ordre d'idées que je me tiendrai quand ces graves questions seront apportées au conseil des ministres par mes savants collègues du commerce et des finances.

"Si je suis confiamné, comme vous l'avez senti, monsieur le président, à une grande circonspection sur ces sujets, il n'en est pas de même, Dieu merci, en matière de travaux publics ; ici je crois être dépositaire de la pensée du gouvernement au nom duquel je parle.

"Je n'hésite donc pas à déclarer que nous sommes résolus, avec ordre, sous le contrôle du Parlement, à poursuivre la réalisation du programme que vous connaissez, et y apportant, soyez-en bien convaincus, la mesure et la prudence que vous indiquez, car nous comprenons qu'aucune entreprise de ce genre ne pourrait prospérer si le bon ordre dans les finances n'était pas maintenu. Nous pourrons poursuivre la réalisation de ce programme avec fermeté, quels que soient les obstacles qui nous sont opposés et les difficultés que nous ayons à vaincre, parce que nous nous sentons encouragés par la confiance que nous témoigne le pays. (Nouveaux et vifs applaudissements.)

"Si j'ai une crainte, c'est que cette confiance soit trop grande. Je veux dire par là que je crains que le pays attende de nous plus que nous ne pouvons donner ; les populations sont disposées à ne pas se faire illusion sur les résultats des travaux que nous projetons ; elles attribuent à ces travaux un effet plus étendu, surtout plus immédiat qu'il doit l'être.

"J'ai le devoir de le leur dire, parce que les gouvernements ont le devoir de dire la vérité et de prévenir des espérances exagérées qui amèneraient des déceptions. (Vive approbation.)

"Pour faire des chemins de fer, creuser des canaux et ériger des ponts, il faut des lois ; et, avant comme après les lois, il faut des études, des projets, des enquêtes, une déclaration d'utilité publique, et enfin des devis établis par les corps compétents.

"Je vois devant moi les hommes les plus expérimentés du corps des ponts-et-chaussées qui, j'en suis sûr ne me démentiront pas.

"Tout cela exige du temps, beaucoup de temps. C'est le cortège des formalités tutélaires qui, je le veux bien, n'ont pas pour résultat d'accélérer la marche de l'administration. (Rires approbatifs.)

"Eh bien ! il est bon que les populations sachent que ce n'est pas dans quelques semaines, quelques mois même, que notre programme se réalisera. C'est dans un an, deux, trois ans peut-être que les grands travaux seront pleinement engagés.

"Jusque-là nous poursuivrons les études, nous activerons le plus possible l'instruction des affaires ; nous développerons de notre mieux les travaux déjà ébauchés par la loi ; mais, quelque soin que nous y apportions, mes fidèles collaborateurs et moi, il faut que les populations se préparent à la patience.

"Il ne dépend ni de moi, ni de personne, d'en avancer le terme. Soyez assuré, d'ailleurs, Messieurs, qu'en ce qui concerne l'ensemble de ces travaux, comme pour ceux qui vous intéressent le plus particulièrement, j'y appliquerai toute ma bonne volonté et toute la puissance des études. Car j'ai à cœur, ainsi que vous le disiez en terminant, monsieur le président, de faire aimer nos institutions dont tout le monde finira, je l'espère, par apprécier les bienfaits,

"Messieurs, je ne vous propose pas de boire à l'avenir du port de Bordeaux ; je vous propose de boire à la continuation de son glorieux passé ! (Vifs applaudissements.)

LA FÊTE DU TROCADERO

POUR LES VICTIMES DE LA FIÈVRE JAUNE.

Nous lisons dans le *Figaro* du 3 octobre :

Le commissaire-général de l'Exposition, d'accord avec le ministre de l'agriculture et du commerce, vient d'écrire à M. Mac-Cormick, commissaire-général des Etats-Unis, une lettre dans laquelle il lui offre d'organiser une grande fête au Trocadéro, au profit des victimes de la fièvre jaune à la Louisiane.

De la lettre de M. Krantz, nous citons cette phrase qui aura l'approbation de tout le monde :

"Nous qui sommes au milieu de nos fêtes parisiennes, nous ne pouvons rester insensibles devant une pareille calamité. Il y a trop de liens d'affection qui nous unissent pour que nous puissions rester indifférents. De plus, ceux de vos concitoyens qui souffrent aujourd'hui furent, autrefois, les enfants de la France. Nous avons gardé de cette communauté d'origine un éternel souvenir."

Le commissaire-général a accepté avec empressement et a remercié en nom de son pays.

JOURNAUX ILLUSTRÉS — Le libraire Hébert & Cie., coin Chartres et Bienville, vient de recevoir les numéros de l'*Illustration* et du *Monde Illustré* du 28 septembre.

Pittsburg, Anthracite et Cannel en plats à bas prix chez Hy. J. Montagne.

UNE FEMME CHEF DE PRODUITS. — Les journaux russes ont récemment parlé d'une bande de malfaiteurs qui se montrait dans le district de Pyatorsk, dans le Russie méridionale. On prétend que ces voleurs sont plus de deux cents. Leur capitaine est une paysanne d'une beauté remarquable ; elle avait fait ses études avec des fauxmaires qui fabriquaient de faux reçus en papier. Le gouvernement russe est tellement désireux de faire arrêter cette femme, qu'il a mis sa tête à prix et promet une récompense de 56,250 fr. pour son extradition.

LA FIÈVRE JAUNE A St JEAN-BAPTISTE.

—Nous regrettons bien vivement d'appendre par la lettre suivante que la fièvre jaune vient d'atteindre notre confrère et ami du *Meschacébé*, M. Eugène Dumez, et un de ses enfants. Nous espérons que l'espoir exprimé dans la lettre se réalisera.

Octobre 15, 1878.

A M. Henry Blanchin,

Mon cher ami,

La fièvre jaune a fait son apparition à St-Jean-Baptiste, rive droite, il y a une quinzaine de jours ; environ 12 morts. La maladie a son foyer principal chez les frères Keller, près de la Station Duke, où il est mort 5 personnes ; deux victimes aussi chez leurs voisins, les frères Beenel.

Il y a des cas dispersés jusqu'au Bonnet-Carré, un parcours d'environ 8 milles. La cause, le *fomes* exact du Dr Stone a frappé notre maison dimanche matin. M. Dumez et un de nos imprimeurs ont été pris d'une violente attaque, le premier avec vomissements. Hier, la petite fille de M. Dumez a été également atteinte. Le moment est venu de profiter de vos offres de service. Il nous faudrait 2 ou 3 gardes-malades expérimentées, des femmes de couleur si possible. Envoyez les par bateau le plus tôt possible à *Dumez & Bellow Landing*. A l'heure où je vous écris (midi) nos malades ont toujours la fièvre, mais sont en bonne voie. Ne n'ont pas peur, ce qui est la moitié de la guérison ; nous avons un bon médecin le Dr Huard. Nous avons tous les médicaments nécessaires.

A vous de cœur,

THOS. BELLOW.

A la réception de cette lettre, M. Blanchin s'est adressé à M. Southmayd, secrétaire de la société Howard qui a immédiatement envoyé trois garde-malades.

LOUISIANE.

Nous lisons dans le *Pelican* des Avoyelles :

Nous apprenons que MM. Pringle et Batchelor, le major Vignes et M. Desplaine ont allumé leurs fourneaux. La plus grande partie de nos planteurs ont commencé à couper les cannes le 4 et la saison s'ouvre avec activité. Le temps depuis plusieurs semaines a été propice pour la croissance et la maturité de la canne et il y a lieu d'espérer que le rendement sera bon.

Il y a deux candidats pour la place de sénateur du district, M. Norwood, d'Avoyelles, et M. Charles Parlange de la Pointe Coupée.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 17 Octobre. —Température : Temps partiellement couvert, pluies légères, vents chauds du sud suivis d'une hausse rapide du baromètre et de vents froids du nord-ouest.

Température du 16 Octobre 1878.

Thermomètre de C. DUMAREL, Opticien

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	86	20
Midi	80	27
3 P. M.	82	28
6 P. M.	79	26

La Fièvre Jaune.

SALLE DU BUREAU DE SANTÉ, Nlle-Orléans, 16 octobre 1878.

Rapport officiel :

Décès d'hier, à midi, à aujourd'hui, midi 26
Nouveaux cas 110
Total des cas jusqu'à cette date ... 11,965
Total des décès jusqu'à cette date. 3,675

SAM'L CHOPPIN, D. M., Président du bureau de santé.
B. F. TAYLOR, Secrétaire.

Noms des personnes mortes de la fièvre jaune, de mardi, midi, à mercredi, midi.

Sur les 119 cas rapportés ci-dessus, 49 datent depuis le 13 octobre et 61 d'avant.

Emile Shulze, 35 ans, Allemagne, 35 rue Miro, côté sud.

Joséphine Newhouse, 7 ans 7 mois, Nlle-Orléans, rue Marengo près Carondelet.

Wm. Owens, 22 ans, Angleterre, sixième district.

Louise Mueller, 10 ans, Nlle-Orléans, coin Water et Valence.

Joseph Oldbeiter, 43 ans, Suisse, Hôtel Dieu.

Henry Bartel, 35 ans, Allemagne, rue Aubry près Rochebleve.

Annie R. Young, 4 ans, Nlle-Orléans, 64 rue Piété.

Henry Barbert Lleaman, 28 ans, Allemagne, Hôtel Dieu.

Patrick Ahern, 28 ans, Irlande, coin Baronne et Félicité.

Charles A. Finnegan, 3 ans, N. O., coin Joséphine et Liberté.

Mary Clifford, 28 ans, Irlande, Asile St Anne.

Joséphine Gallo, 66 ans, Italie, rue Broad, près Orléans.

Adélaïde Casale, 4 ans et 11 mois, N. O., coin Dauphine et Dumaine.

Helen N. Higgin Bothaus, 2 ans, N. O., 328 rue Second.

Charles Zerega, 7 ans, N. O., 183 Avenue de la Louisiane.

J. M. Dupart, 26 ans, France, Asile Français.

Maria L. E. Backer, 2 ans et 11 mois, N. O., 85 rue Cypress.

Maria Erdmannsdorff, 2 ans et 7 mois, Alabama, coin des rues Liberté et Calliope.

E. P. Nicholls, 61/2 ans, Nlle-Orléans, Algor, Louisiane.

Hope D. Phillips, 4 ans et 1 mois, Nlle-Orléans.

Jean Bounin, 30 ans, France, coin Levée et Lisaudi.

O. P. Peterson, 30 ans, Norvège, Hôtel-Dieu.

Elisabeth F. McNamara, 2 ans et 3 mois, Nlle-Orléans, 306 rue Constance.

John K. Weiss, 18 mois, Nlle-Orléans, rue Harmonie.

Dorothée D'Antonto, 8 ans, asile St-Joseph, rue Lesaré.

Mort à l'hopital de charité :

Wm. Kelly, 48 ans, New York ; trouvé sans asile.

Hôpital de charité.—Nouveaux cas de fièvre jaune à l'hopital de charité : Henry Smith, 41 ans, Allemagne, jardinier ; célibataire ; venant de Vicksburg ; deux mois en ville ; célibataire ; malade trois jours.

Caroline Scherer, 19 ans, Allemagne ; 124 rue de Chartres ; venant de Brème ; quatre mois en ville ; célibataire ; malade un jour.

William Kelly, Irlande, journalier ; coin Dumaine et Front ; venant de Liverpool ; 28 ans en ville ; célibataire ; malade un jour.

Renvoyés guéris.

Ebe Huntess, couleur, 18 ans.
Joseph Riedel, 31 ans.
John Keevers, 38 ans.
Charles Behrens, 42 ans.
Henry Smith, 45 ans.

Association de secours des Mariniers.—Frank Debold, convalescent.

J. Scott, va mieux.

James Goodlett, convalescent.

La fille du capt. Ottendoff, convalescent.

J. W. Brown a passé une mauvaise nuit.

L'enfant de Phil. Laurean, est mieux.

Wm. Chipwell, est très bas.

Miss Peter Pepper, se relève promptement.

Les Carpenter, a passé une mauvaise nuit.

L'enfant de S. S. Peters, va mieux.

Miss Bruning et son enfant vont bien.

Famille de Jas. Parking, va mieux.

Trois enfants de Edward James, sont malades.

Jack Kelley, va bien.

Mr Brown, maître d'hôtel du Thompson Dens, est très malade.

Décès du — Un enfant de Morgan Powers, deux enfants du capt. J. Worley, le fils de Allen Ortel.

Nouveaux cas.—Le fils de F. Michaux, 619 rue Falcon, la fièvre diminue ; Le fils du capt. Geo. A. Ditton, 64 rue Jackson, très bas ; Capt. Wm. Johnson, 4611/2 rue Annonciation ; Miss E. L. Ferguson, rue Seconde, très malade.

Comité de secours d'Orléans. —Le comité a plus de demandes qu'il ne peut en accorder, de sorte que beaucoup de gens sont obligés de s'en retourner les mains vides.

Deux ou quatre réquisitions de diverses sociétés de bienfaisance, ont été remplies hier et 117 pour le comité, en tout 1,649 rations.

Aimée de Tonsas.—Il paraîtrait que le gouverneur a reçu de cette personne des nouvelles nécessitant certaines précautions militaires, car les officiers et membres de l'artillerie de la Crescent City Guard, major Bond, toute la force sous le commandement du Col. Glynn, partiraient ce soir à 5 heures sur le bateau à vapeur Pargoud pour se rendre sur le théâtre des troubles.

De midi à six heures.—Neuf décès causés par la fièvre jaune ont été annoncés au bureau de santé, hier, de midi à six heures.

Association Howard. — Sept nouveaux cas ont été ajoutés à la liste de secours. Grand total 14,828. L'Association a reçu les nouvelles suivantes : A Vicksburg, cinq décès. Les Howards font de grands efforts pour soulager les pauvres dans les villages voisins, et la dépense est de $25,000 par semaine.

A Tellerlah, cinq décès jusqu'à présent. A Edwards le Dr Williamson est mort mardi. A Rocky Springs, il y a eu 23 cas et six décès jusqu'à cette date. Au débarcadère de Goodrich il y a eu 100 cas et 40 décès environ. A Meridian, Ben. Vail, opérateur, est mort mardi.

Association chrétienne des Jeunes Gens.—Vingt nouveaux cas ont été enregistrés. Grand total 4325. Un décès.

Société Peabody.—Des réquisitions ont été remplies pour Mandeville. On a reçu de Morgan City de nombreuses demandes auxquelles il sera répondu aussi vite que possible.

La Société de St-Georges.—168 familles, ou 533 personnes, ont été secourues jusqu'à présent. Elles ont reçu des vivres sous formes de rations de 3 jours à 7 jours. Onze familles, ou dix-neuf personnes, ont été pourvues d'argent, deux autres ont été aidées à se sauver. Elles ont eu aussi des docteurs et des gardes-malades.

190 individus sans asile ont été nourris deux fois par jour à la maison de soupe. La société a fait, tout cela avec ses propres fonds.

Consumation.—Mercredi matin, vers les deux heures et demie, le feu a pris sur les derrières de la saison à deux étages, rue du Camp No 482. La maison qui appartenait à M. McCabe, et qui était occupée par Ben Dreyfus, a été entièrement brulée, mais la perte est couverte par une assurance de $1,500 à la compagnie de Wood et Selaline, et les meubles de Dreyfus étaient assurés pour $5000 à la compagnie Teutonia.

De là les flammes se sont communiquées au No 480 à l'encoignure des rues Camp et Orange, cette maison était inoccupée, mais il y avait encore des meubles appartenant à la succession de Mme Salomon, morte de la fièvre jaune un mois, auparavant, ces meubles ont été fort endommagés et la maison a été aux trois quarts détruite. Elle appartenait à M. Mann.

Pendant ce temps le feu gagnait, du côté opposé, le No 484 rue du Camp, propriété de M. Foreste, occupée par M. Leucht, qui a été partiellement brûlée, mais qui était assurée. On estime que la perte totale est de $10,000, entièrement couverte par l'assurance. Les murs de bois de ces trois maisons sont encore debout, mais nous ne pensons pas qu'ils puissent servir à la reconstruction, ayant été en beaucoup d'endroits atteints par les flammes.

L'Assemblée démocrate conservatrice chargée de désigner les candidats aux places de la paroisse d'Orléans.

TROISIÈME SEANCE.

Mercredi, 16 octobre.

A onze heures et demie, le public envahit la partie de la salle qui lui est réservée ; les conversations y sont aussi animées que bruyantes ; les titres des candidats passent en crouset, et les commentaires se succèdent avec rapidité.

La séance est ouverte à midi et demi. C'est sept heures de la ville viennent à l'appui de notre assertion.

—Les livres d'enrégistrement seront clos dans peu de jours : avis aux retardataires.

—Le pont du marché Magasin et celui à l'intersection des rues Thalie et Franklin sont en mauvais état et pourraient être réparés à peu de frais.

—Le mauvais entretien des divers marchés aux poissons de la ville a donné lieu récemment à des plaintes amères de la part des gens qui résident dans leurs voisinages immédiats.

—Les nominations faites par le parti démocrate-conservateur ont été hier soir le sujet de toutes les conversations au coudes-vous favori des *politiciens*, l'angle des rues Canal et Royale. Celles faites aujourd'hui par les *nationaux* seront le sujet des conversations de ce soir.

—On lira dans une autre colonne de ce numéro une résolution adoptée, hier soir, à l'assemblée de l'Association des Citoyens conservateurs et qui est relative aux nominations de la Convention démocratique.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 29 SEPTEMBRE.

ALLIER.

1er *circonscription de Moulins.*

Inscrits : 13,132.—Votants : 5,321.

MM. Gabriel Vigne, rép...	2,525	voix
Datas, républicain..	2,257	
Gabriel Plaisachant, rép.	530	
Voix nulles.....	240	

(Il y a ballottage.)

Le 14 octobre, M. le docteur Lacaze-Duthiers, membre de la Chambre des Députés (363), avait été élu par 5,605 suffrages contre 4,541 obtenus par M. de Tracy, préfet du 16 mai, candidat manarchiste.

RHONE.

3e *circonscription de Lyon.*

Inscrits : 38.711.—Votants : 14.440.

MM. le docteur Chavanne, rép.	8.758	(élu)
Habeneck, rép.....	3.100	voix
Castanier, rép.....	1.288	
Milleron, rép.....	786	
Voix perdues ou nulles	508	

Le 14 octobre, M. Durand, qui faisait partie du groupe des 363, avait été nommé par 15,002 voix contre 5,589 données à M. Radisson, bonapartiste.

—On écrit de Nantes, le 27 septembre :

"Il y a eu ce moment, dans le bassin de Saint-Nazaire, quatre grands navires anglais venus d'Amérique avec des blés qui sont, par leurs gigantesques proportions, l'admiration de nos marins.

"Le Woodburn attire particulièrement l'attention. Son chargement, composé de 2,500 tonnes, est divisé en plusieurs greniers séparés l'un de l'autre par des panneaux solidement joints. Le premier grenier est chargé sur le second. Les chambres et les salles de service ont une large part dans l'aménagement, malgré l'immense espace réservé au logement des marchandises. L'équipage du Woodburn se compose de 57 hommes.

—Les lettres des Pyrénées disent que la température s'est considérablement refroidie dans la région.

La neige apparaît déjà sur les hautes cimes.

Bulletin météorologique.

Mercredi, 16 oct. 9 h. 43 P.M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Augusta, Ga.....	80	Memphis, Tenn....	78
Cincinnati, Ohio....	74	Mobile, Ala.....	82
Cairo, Ill.....	74	Nashville, Tenn....	80
Clarksburgh, Q.....	74	New Orleans, La..	81
Davenport, Iowa....	74	Pittsburg, Pa.....	74
Galveston, Texas....	82	Shreveport, La....	81
Chicago.....	74	St Louis, Mo.....	78
Indianapolis, Ind...	74	Vicksburg, Miss...	82
Key West, Fla.....	84	Washington, D. C..	78
Louisville, Ky.....	76	Wheeling, Va.....	74
Nashville, Ky.....	74	Yorktown, D. C....	80

Hauteur des eaux au-dessus du niveau de l'étiage (zéro des plus bassos).

Cairo, Ill.....	6.04	Memphis, Tenn....	6.11
Chattanooga, Tenn.	6.01	New Orleans.....	13.00
Clarksburgh, Q....	4.07	Nashville, Tenn....	4.11
Cincinnati, O.....		Pittsburg, Pa.....	5.00
Davenport, Iowa....	1.08	Shreveport, La....	6.02
Louisville, Ky.....	4.08	St Louis, Mo.....	10.03
Keokuk, Iowa.....	1.06	Vicksburg, Miss...	8.00
Chicago, Ill.....	1.07	Wheeling, Va.....	5.00
Galveston, Tex.....	1.07	Yorktown, D. C....	2.06

Les données du service météorologique remontent au mois de 1874.

Sergent Signal Service, U. S. A.

M. John McDonald est élu secrétaire ; MM. E. K. Skinner et Bernard Shinkle, sous-secrétaires.

MM. M. J. Schwarm, Henry Robbert, Martin Hooper, Louis Fassel, Nicholas Weber, P. Malcale et R. B. Stubbs sont élus vice-présidents.

M. J. E. ALEX GAUTREAUX est choisi candidat aux fonctions de shérif des cours civiles ;

M. JOHN FITZPATRICK, candidat aux fonctions de shérif des cours criminelles ;

M. L. W. PATTON, candidat aux fonctions de maire de la Nlle-Orléans ;

M. JAMES D. HOUSTON, candidat aux fonctions d'administrateur du département des assolicorations ;

Le major J. H. SEHAN, candidat aux fonctions d'administrateur du commerce ;

M. E. R. CHEVALLEY, candidat aux fonctions d'administrateur des waterworks et des édifices publics ;

M. PATRICK MEALLIN, candidat aux fonctions d'administrateur de la police ;

M. WASHINGTON MARKS, candidat aux fonctions d'administrateur de l'assessment ;

M. JOHN GLYNN JR., candidat aux fonctions d'administrateur des comptes publics ;

M. A. H. ISAACSON, candidat aux fonctions d'administrateur des finances.

Sur la proposition de M. Lionel Adams, le président est prié de désigner un comité de cinq membres qu'il chargera de la rédaction d'une adresse au peuple. Le président désigne MM. Lionel Adams, Hugh Brown, George M. Young, John Barrett et John Hoffman.

L'assemblée s'ajourne à demain, jeudi, à midi.

L'assemblée démocrate s'est réunie, aujourd'hui, très probablement, la désignation des candidats aux places de paroisse.

Le calme de la séance a surpris tout le monde, car on s'attendait à d'orageux débats, à de graves querelles. Les bruits qui circulaient, depuis lundi, sur abords de l'Odd Fellow's Hall et dans la salle, justifiaient les craintes des amis et les espérances des adversaires.

Il paraît qu'en 1876, comme aux époques précédentes, la nuit porte conseil, et que dans celle de mardi il mercredi les difficultés ont été aplanies, un *shake hand* général a eu lieu.

On a remarqué l'unanimité avec laquelle tous les choix ont été accueillis, et le peu de faveur qu'ont rencontré les candidatures autres que celles qui figurent dans notre compte-rendu.

On a remarqué, que les applaudissements partaient des bancs des délégués, et que le nombreux auditoire qui se pressait au fond de la vaste salle gardait un morne silence.

On a remarqué beaucoup d'autres choses.

Pour nous, nous avons cru voir que les représentants des différents *wards* désiraient vivement éloigner toutes les causes de dissensions, et accomplir, au plus tôt, la mission dont leurs commettants les avaient honorés.

Les Nationals se sont réunis, hier, au Turners' Hall, et, après l'agitation habituelle, ont décidé que leur comité de conférence ayant à remplir des devoirs extraordinairement importants, il convenait de lui accorder un nombre d'heures proportionné à la grosse besogne qu'il a entreprise ; aussi ont-ils voté l'ajournement à ce matin, jeudi, à 9 heures.

On nous assure que les candidats seront proclamés avant la tombée de la nuit, et que leurs noms provoqueront de sérieuses pensées même chez ceux qui ne sont pas naturellement portés à la réflexion.

Paragraphes.—Il a été constaté, hier, à l'arrollton, quarante-six nouveaux cas de fièvre jaune.

—La société Peabody a distribué, dans la journée d'hier, le chiffre énorme de 60,669 rations.

—Les bureaux de l'Association Howard sont toujours envahis du matin au soir, par les malheureux qui sollicitent ses secours.

—Les charretiers à l'emploi de la municipalité ne font pas leur travail on le font imparfaitement. Des cercueils de chiens gisant depuis plusieurs jours à des coins de rues dans la partie supérieure de la ville viennent à l'appui de notre assertion.

—Les livres d'enrégistrement seront clos dans peu de jours : avis aux retardataires.

—Le pont du marché Magasin et celui à l'intersection des rues Thalie et Franklin sont en mauvais état et pourraient être réparés à peu de frais.

—Le mauvais entretien des divers marchés aux poissons de la ville a donné lieu récemment à des plaintes amères de la part des gens qui résident dans leurs voisinages immédiats.

—Les nominations faites par le parti démocrate-conservateur ont été hier soir le sujet de toutes les conversations au coudes-vous favori des *politiciens*, l'angle des rues Canal et Royale. Celles faites aujourd'hui par les *nationaux* seront le sujet des conversations de ce soir.

—On lira dans une autre colonne de ce numéro une résolution adoptée, hier soir, à l'assemblée de l'Association des Citoyens conservateurs et qui est relative aux nominations de la Convention démocratique.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 29 SEPTEMBRE.

ALLIER.

1er *circonscription de Moulins.*

Inscrits : 13,132.—Votants : 5,321.

MM. Gabriel Vigne, rép...	2,525	voix
Datas, républicain..	2,257	
Gabriel Plaisachant, rép.	530	
Voix nulles.....	240	

(Il y a ballottage.)

Le 14 octobre, M. le docteur Lacaze-Duthiers, membre de la Chambre des Députés (363), avait été élu par 5,605 suffrages contre 4,541 obtenus par M. de Tracy, préfet du 16 mai, candidat manarchiste.

RHONE.

3e *circonscription de Lyon.*

Inscrits : 38.711.—Votants : 14.440.

MM. le docteur Chavanne, rép.	8.758	(élu)
Habeneck, rép.....	3.100	voix
Castanier, rép.....	1.288	
Milleron, rép.....	786	
Voix perdues ou nulles	508	

Le 14 octobre, M. Durand, qui faisait partie du groupe des 363, avait été nommé par 15,002 voix contre 5,589 données à M. Radisson, bonapartiste.

—On écrit de Nantes, le 27 septembre :

"Il y a eu ce moment, dans le bassin de Saint-Nazaire, quatre grands navires anglais venus d'Amérique avec des blés qui sont, par leurs gigantesques proportions, l'admiration de nos marins.

"Le Woodburn attire particulièrement l'attention. Son chargement, composé de 2,500 tonnes, est divisé en plusieurs greniers séparés l'un de l'autre par des panneaux solidement joints. Le premier grenier est chargé sur le second.